DOMAINESLa montagne en m DE FRANCE

en mouvement

Communiqué de presse janvier 2014

LA SECURITE SUR LES TELESIEGES

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET CAMPAGNE DE COMMUNICATION CIBLEE VERS LES JEUNES SKIEURS

> SKIZZZ ET SWAG GUIDENT LES JEUNES SKIEURS SUR LES TELESIEGES

Dès la mi-janvier les jeunes skieurs ont rendez-vous avec Skizzz et Swag!



Skizzz l'extraterrestre et Swag l'ado branché, expliquent avec humour et légèreté les bons comportements à acquérir pour prendre un télésiège en toute sécurité. Skizzz et Swag, démontrent dans un film d'animation, les gestes et les attitudes indispensables pour emprunter un télésiège, ou encore comment se comporter pendant le transport.

Ces deux héros de dessin animé sont les acteurs de la campagne de communication mise en place en janvier 2014 sur tous les domaines skiables français

En effet les exploitants de remontées mécaniques recherchent en permanence des solutions pour améliorer la sécurité sur les télésièges. Mais au-delà des solutions technologiques mises en place, c'est avant tout sur l'information, la responsabilité et le comportement des usagers que les professionnels doivent insister, particulièrement vers les jeunes enfants. Pour ces derniers la vigilance de tous (accompagnants moniteurs, parents, amis) et agents d'exploitation, est primordiale.

Avec plusieurs films d'animation cette campagne de communication cible l'univers des 8/13 ans. Les films d'animation, dont le premier est déjà disponible, seront présentés dans les gares des remontées, les écoles de ski, les offices de tourisme, hôtels et restaurants partenaires de cette campagne de prévention. Ils seront également visibles sur Internet et sur les réseaux sociaux et doivent progressivement intégrer tous les supports des stations (applications, sites web, etc...).



Le site dédié www.skizzz.org permet de retrouver et de télécharger ces films d'animation.

Le premier épisode de la saga illustre la préparation à l'embarquement, avec deux messages : « ne pas se précipiter » et « tenir les bâtons dans la même main ». Arriveront ensuite, avant les vacances d'hiver, les messages liés à « l'embarquement ». Enfin deux nouveaux épisodes sur le comportement pendant le

transport et le débarquement seront mis en ligne avant les vacances de printemps.

A noter qu'en 2014/2015, de nouveaux films et des bandes dessinées complèteront le dispositif ainsi que des bâches illustrées pour les pylônes des télésièges et des manchons pour les garde-corps des sièges.

Cette campagne est naturellement intégrée à celle pilotée par le ministère de la jeunesse et des sports (http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/Zoom-sur/article/ Pour-que-la-montagne-reste-un-plaisir-15745). Elle va monter en puissance avec l'aide de l'ensemble des professionnels du tourisme partenaires de cette opération. (cf liste ci-dessous)



DOMAINES SKIABLES DE FRANCE

La montagne en mouvement

QUELQUES CHIFFRES

La France compte environ 3600 remontées mécaniques dont 700 télésièges, c'est le domaine skiable le plus équipé au monde ski devant les Etats Unis et l'Autriche (59 millions de journées skieurs vendue la saison 2013). Avec environ 700 millions de passages par an et 10 millions de passagers transportés chaque jour au cœur de l'hiver, les remontées mécaniques sont un des modes de transport les plus sûrs. Entre 20 et 30 accidents graves par an sont recensés par le STRMTG. 90% des accidents qui surviennent aujourd'hui sont dus au comportement de l'usager, l'enjeu pour la profession étant d'améliorer le « porter à connaissance » du comportement adapté à l'utilisation des télésièges.

> MESURES TECHNOLOGIQUES SPECIFIQUES MISES EN PLACE POUR L'HIVER 2014

Pour renforcer la sécurité sur les télésièges, les exploitants de remontées mécaniques ont étudié de nouvelles mesures et un certain nombre d'entre elles sont déjà opérationnelles.

• Pour faciliter l'embarquement :

Mise en place de couloirs d'embarquement matérialisés, de tapis glissants et aménagement d'une file pour les enfants. Ces aménagements concernent plus d'une centaine de télésièges.

• Pour attirer l'attention des usagers :

Utilisation d'un **système d'alerte** comme un sifflet ou porte-voix qui permet d'interpeller les skieurs qui n'auraient pas baissé le gardecorps (une cinquantaine de télésièges) ou encore l'installation d'un **message lumineux en sortie de gare.**

Pour éviter de glisser sous le garde-corps, ou pour verrouiller le garde-corps :

Installation de **dispositifs additionnels sur les sièges** ou des systèmes innovants de **détection de la position du garde-corps**. Le système le plus utilisé à ce jour est celui qui réduit l'espace entre l'assise du siège et le garde-corps afin de limiter le risque de glisser par-dessous. (Une cinquantaine de télésièges)

Ces mesures visent à faciliter l'utilisation des télésièges par les enfants et les skieurs débutants. Elles sont donc installées prioritairement sur les appareils de front de neige et ceux fréquentés majoritairement par des enfants.

> REGLEMENT DU TRANSPORT DES ENFANTS EN TELESIEGE

Les règlements de police applicables aux télésièges, reprenant les dispositions du guide technique du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés « Remontées mécaniques 1. Exploitation et maintenance des téléphériques » prévoient (en cohérence avec les recommandations de l'OITAF) :

- « Les enfants restent placés sous **la responsabilité de leurs parents ou des personnes auxquelles ceux-ci en ont délégué la garde** (amis, moniteurs...) à qui il appartient :
- d'apprécier l'aptitude des enfants à emprunter les installations de la station, et de s'organiser en conséquence,
- d'informer les enfants sur les règles d'usage des installations et de les alerter sur les attitudes à avoir et les erreurs à ne pas commettre notamment en cas d'arrêt.

[...]

Les enfants dont la taille ne dépasse pas 1,25 m ne peuvent être transportés sur un siège que s'ils sont accompagnés au moins par une personne en mesure d'apporter une aide nécessaire à ces enfants, notamment pour la manœuvre du garde de corps et le respect des consignes de sécurité.

[...]

Au maximum deux enfants, dont la taille ne dépasse pas 1,25 m, sont admis de chaque côté de cette personne sans place vide entre eux.

Dans le cas d'un groupe encadré, **il appartient aux responsables de ce groupe d'organiser l'affectation des enfants par siège** dans le respect des aménagements prévus par l'exploitant et de s'assurer, préalablement à l'embarquement, que les personnes concernées par l'accompagnement des enfants ne s'y opposent pas.

[...] »

DOMAINES SKIABLES DE FRANCE La montagne en mouvement

> GUIDE DE BONNES PRATIQUES SUR LES TELESIEGES

A L'EMBARQUEMENT:

- Avancer jusqu'à la ligne d'embarquement en respectant la signalétique en place.
- En cas de difficulté avec des enfants, ne pas hésiter à demander de l'aide à l'agent du télésiège.
- Prendre ses bâtons dans une main, et veiller aux accessoires susceptibles de créer une gêne à l'embarquement (sac à dos placé devant,...).
- S'assoir bien au fond du siège.
- Abaisser le garde-corps rapidement, en prêtant attention aux autres passagers, en particulier aux enfants (en les maintenant de la main si besoin).
- En cas de mauvais embarquement, ne pas s'agripper, lâcher prise immédiatement avant que le siège ne prenne de la hauteur.

PENDANT LE TRANSPORT:

- Rester tranquillement calé au fond du siège sans s'agiter ni se retourner.
- Rester attentif aux enfants situés sur le même siège.
- Ne pas relever le garde-corps.
- Ne pas faire balancer le siège.

AU DEBARQUEMENT:

- Attendre l'arrivée pour relever le garde-corps.
- Dégager rapidement l'aire de débarquement en évitant de couper la route des autres passagers.
- Ne pas stationner juste après le débarquement pour ne pas gêner le débarquement des skieurs suivants.

> PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

- Domaines Skiables de France, national et section Haute-Savoie
- · Les constructeurs de remontées mécaniques : Doppelmayr, Leitner, Poma
- Le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français
- · Le Ministère chargé des Transports
- · Le Ministère chargé des Sports
- L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne
- L'assureur Gras Savoye Rhône-Alpes Auvergne

Domaines Skiables de France, organisme professionnel regroupant 236 opérateurs de remontées mécaniques rappelle que **la sécurité** est une valeur intrinsèque de chaque exploitant de domaine skiable.



Contacts presse

Laurent Reynaud Délégué Général de Domaines Skiables de France Tél. 06 81 84 75 10 I.reynaud@domaines-skiables.fr Agence Duodecim Florence Steurer Tél. 06 80 73 10 04 florence@duodecim.com

